

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 27 MAI 2021 • PARIS



# PANORAMA D'ACTUALITÉ JURIDIQUE DU DIGITAL

*Maîtrisez toutes les nouveautés légales, jurisprudentielles et les nouvelles pratiques du cadre numérique de l'entreprise*

CONFÉRENCE INÉDITE  
**100% À DISTANCE**



Une attestation vous sera remise validant 7 heures de formation

 Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

**Johanne COUTIER**

Directeur Adjoint

Département Droit des Affaires - Fiscalité - Banque - Assurance

Que l'on parle de transfert de données avec **l'arrêt Schrems II**, de la révolution annoncée avec le **Digital Act**, de la valeur d'une signature électronique ou encore de manquements contractuels dans un contrat IT, il est indispensable de faire un état des lieux complet des nouveaux textes, nouvelles décisions et nouvelles pratiques qui impactent le **cadre digital de l'entreprise**.

Quels apports du « **paquet cyber** » en matière de sécurité numérique ? Quels nouveaux risques en matière de transferts de données à des tiers ? Comment négocier et rédiger les **points sensibles de vos contrats IT** désormais ? Comment sécuriser la **collecte de données dans un parcours client digitalisé** ? Toutes ces questions et bien d'autres seront traitées par des avocats **spécialistes du droit numérique** au cours du 3<sup>e</sup> Panorama annuel d'actualité juridique du Digital.

**POUR QUI ?**

- Directeurs juridiques, juristes et leurs collaborateurs
- Responsables des systèmes d'information
- Avocats, notaires et conseils

**POURQUOI ?**

- Maîtrisez tous les nouveaux textes qui vont venir impacter fortement le cadre juridique du digital en 2021
- Transferts de données hors UE : comment profiter des flexibilités offertes par les nouvelles clauses contractuelles types ?
- Priorisez les nouveaux enjeux légaux du digital, notamment en matière de négociation et de rédaction de contrats IT, de constitution de bases de données et de fuites ou encore de collecte de données via les cookies
- Digital Act : préparez la révolution annoncée par la nouvelle législation sur les services numériques
- Anticipez les risques et les responsabilités en matière d'Intelligence artificielle et déterminez l'appartenance d'une IA quand elle s'enrichit elle-même

**COMMENT ?**

- Une **connexion à distance**, grâce à des identifiants envoyés avec votre convocation, que vous pourrez tester quelques jours avant le jour J
- Une **documentation détaillée** envoyée avant ou au moment de la conférence
- Des **exposés pratiques** traités par des **spécialistes** reconnus qui maîtrisent le distanciel
- Des **temps d'échanges réservés** entre les intervenants et les participants après chaque exposé
- Une **connectivité constante** de tous les participants grâce au tchat live animé par un modérateur

CONFÉRENCE  
INÉDITE  
**100%**  
À DISTANCE

**LES ACQUIS**

- À l'issue de cette formation vous saurez concrètement répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le cadre juridique de vos développements digitaux
  - Vous maîtriserez toutes les réformes, les nouvelles décisions et les derniers usages en matière numérique
- Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués

## JEUDI 27 MAI 2021

8h45 Accueil des participants

**9h00 Le point sur les nouveautés de l'année : maîtrisez les enjeux de l'actualité et anticipez les conséquences du digital Act**

- Faites le point sur les nouveaux textes
- Digital Act, vers une révolution juridique ? Quelles conséquences sur vos pratiques actuelles ? Comment l'anticiper dans vos accords ?
- Les échanges de données vers les États-Unis : quelles évolutions depuis la fin du Privacy Shield en juillet 2020 ?
- Brexit : faites un point sur l'actualité des Datas
- Quelles sont les doctrines émergentes de la CNIL ? Sanctions, cookies, transmission de données à des tiers...
- La signature électronique gagne du terrain depuis le COVID, comment sont utilisés les 3 niveaux de signature ? Quels enjeux/quels risques ?
- Priorisez les enjeux du juriste en prévision de l'année 2022 dans l'univers du digital : comment construire votre roadmap avec le Legal Design ?

**Yaël Cohen-Hadria**  
Avocate Associée  
**MARVELL AVOCATS**

**10h30 Transfert de données en dehors de l'UE : comment sortir de l'impasse après l'arrêt Schrems II ?**

- Comment profiter des flexibilités offertes par les nouvelles clauses contractuelles types ?
- Quelles sont les mesures supplémentaires exigées par les régulateurs ?
- Comment interroger vos prestataires pour gagner du temps ?
- Mesures techniques : dans quels cas peut-on les envisager ?
- À défaut d'une période de grâce, quelle « méthode de grâce » mettre en place ?

**Étienne Drouard**  
Avocat Associé  
**HOGAN LOVELLS**

11h30 Temps de pause individuel

**11h45 Analyse comportementale et publicité digitale : maîtrisez le nouveau cadre**

- Cookies : quels enjeux, qui sont les responsables des données collectées sur le parcours client sur une plateforme partagée par différents acteurs économiques ?
- Quelles nouvelles contraintes pour utiliser des cookies ? Que retenir de la recommandation de la CNIL ?
- Publicité digitale

**Céline Avignon**  
Avocat à la Cour  
Directrice du département Publicité et Marketing électronique  
**LEXING ALAIN BENSOUSSAN AVOCATS**

13h00 Temps de pause individuel

**14h30 Contrats IT : quelles nouvelles pratiques et quels nouveaux risques au regard des usages et de la jurisprudence ?**

- Quel est l'état des obligations précontractuelles des prestataires ?
- Quels sont les points de vigilance au stade de la négociation et de la rédaction ?
- Comment s'assurer du respect des obligations de chaque partie au titre du RGPD ?
- Comment s'assurer de l'efficacité des SLA et pénalités ?
- Comment réagir en cas de manquement contractuel ?
- Sécurité : quels enseignements tirer de 2020 ? Quels sont les apports du « paquet cyber » ?

**15h30 Données : constitution de bases et fuites, adoptez les bons réflexes**

- Quels sont les droits du titulaire de la base de données ?
- Faut-il encore distinguer entre données personnelles et données non personnelles ?
- Le droit de la concurrence peut-il imposer la mise à disposition de certaines données ?
- Comment s'assurer d'une protection au titre du secret des affaires ?
- Comment réagir au vol ou à la fuite de données ?

**David Roche**  
Avocat à la Cour  
**ARAMIS**

16h30 Temps de pause individuel

**16h45 Intelligence Artificielle : faites le point sur les avancées 2021**

- Quels sont les nouveaux chantiers européens ?
- IA et data : faites l'état des risques et des contraintes juridiques
- IA : de quelle manière se répartissent les responsabilités ?
- À qui appartient l'IA quand elle s'enrichit elle-même ? *Quid* entre la société qui exploite l'IA et la société utilisatrice de l'IA ?
- IA et Legal Tech : un nouveau marché de services juridiques ?
- Quels enjeux pour une régulation de l'IA ?

**Georgie Courtois**  
Avocat Associé  
**DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS**

17h45 Clôture de la journée

# INFORMATIONS PRATIQUES

EFE est une marque du groupe  
**ABILWAYS**

Scannez ce code  
et retrouvez-nous  
sur votre  
smartphone



## Renseignements programme

Posez vos questions à **Johanne Coutier**

Tél. : 06 62 77 35 06 • [jcoutier@abilways.com](mailto:jcoutier@abilways.com)

## Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 85 53 27 11

[serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

## Participation (TVA 20 %)

**1095 € HT**

Ce prix comprend les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la " loi Informatique et libertés " du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE ([www.efe.fr](http://www.efe.fr)) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com)

## Informations prise en charge OPCO

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

## Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

## Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet [www.efe.fr](http://www.efe.fr) ou par courrier sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

## Date de la formation

**JEUDI 27 MAI 2021 • À DISTANCE**

## Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**OUI**, je m'inscris à la formation " **Panorama d'actualité juridique du Digital** " le jeudi 27 mai 2021 (code 22699)

**OUI**, je m'abonne gratuitement à la newsletter " Droit des affaires "

Madame  Monsieur

Nom et prénom \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

E-mail du responsable de formation\* \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable hiérarchique \_\_\_\_\_

E-mail du responsable hiérarchique\* \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N° SIRET

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal  Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com)



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

